

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 49 (1920)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien puérile et peu scientifique la curiosité de l'examineur. Et sa stupéfaction était profonde quand on lui faisait concevoir l'utilité de remplacer, grâce au courant d'air, des couches saturées de vapeur d'eau par de l'air relativement loin de l'état de saturation.

Mes lecteurs ajouteront certainement d'autres exemples à ceux qui précèdent, car l'imprécision et l'à *peu près* sont la règle à l'école et la vue nette des choses, l'exception. Mais comment y introduire ces habitudes de rigueur nécessaires, si les candidats aux brevets, futurs instituteurs ou institutrices, ne sont pas eux-mêmes exigeants à cet égard pour leur propre savoir ? Et c'est pourquoi l'enquête que constitue un examen du brevet n'est pas toujours réjouissante.

En tout cas, quelle que soit leur formation intellectuelle, les maîtres doivent toujours la perfectionner dans le sens de la rigueur et de la précision des conceptions. *Pourquoi ? Comment ?* sont deux questions qu'ils se trouveront toujours bien de se poser dans leur propre intérêt. Et l'habitude prise pour eux-mêmes, il y a des chances qu'ils la donnent à leurs élèves.

Journal des Instituteurs.

BIBLIOGRAPHIE

E. Jaques-Dalcroze : *Le rythme, la musique et l'éducation*. — Jobin et Cie, éditeurs, Lausanne.

Cet ouvrage qui vient de paraître est formé, en grande partie, de rapports et d'articles de revues que Jaques-Dalcroze publia à partir de 1897 et jusqu'à nos jours. Il n'en est que plus vivant puisqu'il nous met à même de suivre pas à pas l'auteur depuis les tâtonnements du début jusqu'aux découvertes définitives et de refaire après lui le chemin parcouru. Jaques-Dalcroze, s'étant aperçu que la plupart des élèves de musique se contentaient d'un enseignement technique, les rendant tout au plus aptes à jouer, sur leur instrument, des morceaux tout comme un automate Jaquet-Droz, a entrepris d'éveiller et de développer chez eux les facultés spécifiquement *musicales*, qui sont les sens de l'ouïe et du rythme, et d'en faire de véritables musiciens. Telle est l'origine des cours de solfège et de rythmique qui ont bouleversé dès lors toutes les conceptions pédagogiques reçues. En un style vivant, plein d'humour et de fougue, l'auteur vous prend à partie comme si vous étiez un contradicteur, combat des préjugés, entasse des preuves, cite des faits, suggère des idées, réfute des objections, discute impitoyablement et vous laisse convaincu. Cet ouvrage, fruit de vingt-cinq années d'expériences pédagogiques, est en même temps un magnifique plaidoyer pour la cause de l'art musical.

* * *

Echo d'Afrique, organe de la Sodalité de saint Pierre Claver pour les Missions africaines, bulletin mensuel illustré, 16 pages in-8 ; rue de la Préfecture, 208, Fribourg (Suisse). Abonnement annuel, 3 fr.

Sommaire du N° 1 (1920) :

A l'aurore de la nouvelle année. — Les troupiers du bon Dieu chez le Négus Mikaël, par le R. P. Gruson, Laz. — Rapport annuel du Vicaire apostolique du Fleuve Orange. — Lettre de Mgr Jarosseau, O. C., vicaire apostolique aux Pays Gallas. — Petites nouvelles des Missions. — Vers Rome. — Indulgence plénière. — Illustrations : Sœur avec trois enfants atteints de la maladie du sommeil. — Saint Pierre Claver évangélisant un esclave négre.

Cette revue, éditée en huit langues et bénie par les Papes, se recommande d'elle-même aux âmes chrétiennes. Les premiers numéros subissent du retard, par suite des grèves d'Italie.

* * *

Tailleur et cordonnier, élite et landsturm, deux duos bouffes, paroles de M. Chamot, musique de Colo Bonnet. Fœtisch, frères, S. A., Lausanne.

L'impayable Marius Chamot vient encore d'en faire des siennes. Après les *Dix chansons villageoises*, il nous donne deux duos bouffes : *Tailleur et cordonnier, élite et landsturm*. Vous pensez bien qu'il ne s'est pas fait faute d'exercer sa verve malicieuse, ici comme ailleurs, M. Colo Bonnet y ajoute l'entrain d'une musique alerte et gaillarde. Voilà qui fera passer quelques bons quarts d'heure de fou rire à nos sociétés locales.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse romande. — Les diplômes intercantonaux romands pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (1^{er} et 2^{me} degrés) ont été établis par la Conférence romande des chefs de Départements de l'Instruction publique. Ils ont pour but de mettre à la disposition des personnes des deux sexes qui n'ont pu, pour diverses raisons, obtenir des diplômes scolaires, des titres officiels qui donnent des garanties de leurs capacités :

Les candidats au diplôme du 2^{me} degré sont rares, parce que les épreuves exigées pour ce degré demandent une préparation longue et méthodique. Quant au diplôme du 1^{er} degré, il a eu, dès sa fondation, soit dès 1911, un certain succès. Sur 65 inscriptions, 41 candidats et candidates ont obtenu ce diplôme.

Les uns se sont placés à l'étranger, dans des familles ou des instituts, les autres sont restés au pays et ont, grâce à leur diplôme, trouvé facilement une carrière dans l'enseignement privé.

Les examens ont lieu chaque année, dans l'un des chefs-lieux des cantons romands, devant un jury nommé par la Conférence romande des chefs de Départements de l'Instruction publique.

Le secrétariat permanent est à Lausanne, au Département de l'Instruction publique.

Genève. — Le Conseil d'Etat a nommé par voie d'appel M. Pierre Bovet, Dr ès lettres, directeur de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, aux fonctions de professeur ordinaire de sciences de l'éducation et de pédagogie expérimentale à l'Université.

A l'heure où la pédagogie est au premier plan des préoccupations, il nous sera permis de saluer avec une vive satisfaction la décision du Conseil d'Etat. M. Pierre Bovet, dont la thèse, présentée à notre Université, sur le *Dieu de Platon* fut aussi remarquée que son récent ouvrage sur *l'Instinct combatif*, a fait preuve, dans les diverses fonctions qu'il remplit, d'un rare talent pédagogique. Professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel, M. Bovet a reçu divers appels d'universités, extrêmement flatteurs pour lui. Mais il importait que Genève, où il a accompli déjà une tâche importante en dirigeant l'Institut des sciences de l'éducation, conservât un maître aussi distingué. M. le professeur Malche, chargé actuellement de l'enseignement de la pédagogie à l'Université, s'en est, l'un des premiers,